

Ponts et Chaussées

Flottage sur le Var, la Vence, la Vesubie
et affluents

Département
des Alpes-Maritimes

Arrondissement
du Var

Flottage

Demande

D'Autorisation du S^r
Jⁿ B^{te} Coesca

N^o 277
Coesca

Projet d'arrêté



Nous, Maître des requêtes, Préfet des Alpes-Maritimes
Commandeur de la Légion d'honneur,

Vu la demande en date du 24 Novembre 1864, pour la
quelle M. Jⁿ B^{te} Coesca, marchand de bois à Nice, sollicite
l'autorisation de faire flotter:

1^o Sur les vallons de Vence et de Cians et sur le Var,
1200 Poutaines de billots de 2^m à 2^m 50 de longueur portant
la marque XXIV que la dame Peey, veuve Coesca, sa
mère, a acquis de la commune de Vence;

2^o Sur le vallon de l'Espagnole et sur le Var, 1000 -
Poutaines de billots ayant la même longueur que ci dessus,
portant la marque XXV, et acquis également par la dame
Coesca de la commune du Villars.

3^o Sur le vallon de Castiglione, la Vence et le Var, 300
Poutaines de billots ayant les mêmes dimensions que ceux
ci dessus et 1800 poutres de 4 à 8 mètres de longueur, tous
ce bois marqué VI et adjugés à feu Joseph Coesca,
son père, par la commune d'Isola.

4^o Sur le vallon de la Planquette, sur la Vesubie et
ensuite sur le Var, 1000 Poutaines de billots marqués VI,
ayant les mêmes dimensions que ceux ci dessus et acquis par
la dame veuve Coesca, sa mère, de la commune de la
Belleme.